

# **PLAN LOCAL D'URBANISME**

**BRON**

**RÈGLEMENT**

- Servitudes d'urbanisme particulières

**MODIFICATION N°10  
2013**



REGLEMENT – Servitudes d'urbanisme particulières  
BRON

- **Liste des emplacements réservés aux équipements publics  
(article L.123-1-5 8° du Code de l'urbanisme)**
- **Liste des emplacements réservés de voirie  
(article L.123-1-5 8° du Code de l'urbanisme)**
- **Liste des emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes  
(article L.123-1-5 8° du Code de l'urbanisme)**
- Liste des secteurs de mixité sociale  
(article L.123-1-5 16° du Code de l'urbanisme)
- **Liste des périmètres d'attente de projet  
(article L.123-2 a) du Code de l'urbanisme)**
- Liste des réservations pour programme de logements  
(article L.123-2 b) du Code de l'urbanisme)
- Liste des localisations préférentielles pour équipements  
(article L.123-2 c) du Code de l'urbanisme)
- Liste des éléments bâtis à préserver  
(article L.123-1-5 7° du Code de l'urbanisme)
- **Liste des espaces boisés classés ponctuels (arbres remarquables)  
(article L.130-1 du Code de l'urbanisme)**

**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES AUX EQUIPEMENTS PUBLICS**  
**(art.L.123-1-5 8°)**  
**BRON**

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire	Superficie approximative (m <sup>2</sup> )
4	Rue Youri Gagarine	EXTENSION STADE ET GROUPE SCOLAIRE	COMMUNE	36140
9	Place Louis Jouve	PLACE PUBLIQUE	COMMUNAUTE URBAINE	1800
10	Impasse Ferdinand Buisson	BASSIN DE RETENTION	COMMUNE	1470
11	Angle Carnot Roosevelt	ESPACE VERT	COMMUNE	800
12	Rue Hélène Boucher	EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET ASSOCIATIFS	COMMUNE	2000
13	Rue Eugène Guillermin	SQUARE	COMMUNE	330

# ***LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE***

***(art.L.123-1-5 8° du Code de l'urbanisme)***

***BRON***

<b>N°</b>	<b>Localisation</b>	<b>Opération</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Largeur approximative</b>
1	Boulevard Pinel de : Avenue Rockefeller à : Hôpital Desgenettes	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	30m
3	Rue de la Batterie de : Rue Christian Lacouture à : Rue de la Pagère	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	de 10m à 12m
5	Rue de la Pagère de : Rue de Lessivas à : Avenue Camille Rousset	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	12m
7	Rue Marcel Bramet de : Rue Guillermín à : Rue Hélène Boucher	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	12m
10	Chemin de la Vie Guerse de : Place des 7 Chemins à : Rue du Chêne	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	12m
14	Avenue Pierre Brossolette de : Rue Guillermín à : Avenue François Mitterrand	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	16m
17	Avenue Franklin Roosevelt de : Boulevard Pinel à : Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	de 25m à 32m
21	Rue du Mas de la Forêt de : Au débouché sur la rue Jules Verne à : _	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	8m
23	Rue Michel Lacroix de : Avenue Franklin Roosevelt à : Rue Alsace-Lorraine	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	10m
24	Rue de Prévieux de : Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny à : Rue Michel Lacroix	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	10m
29	Rue Claude Bador de : Rue Roger Salengro à : Rue Jules Verne	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	12m
30	Rue Villard de : Avenue du Bois à : Rue Roger Salengro	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	de 8m à 10m
31	Rue Gaston Maurin-parcelle 962 de : Avenue Camille Rousset à : Rue Armanet	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	8m
32	Rue de Reims de : Boulevard Laurent Bonnevay à : Rue de la Pagère	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	12m
33	Rue de Montferrat de : Rue de la Pagère à : Avenue Ferdinand Buisson	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	12m
35	Rue Laborde de : Avenue Franklin Roosevelt à : Rue Julien Baudrand	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	12m

***LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE***  
***(art.L.123-1-5 8° du Code de l'urbanisme)***  
***BRON***

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire	Largeur approximative
36	Rue de la Paix de : Boulevard Laurent Bonnevay à : Rue des Essarts	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	12m
38	Rue des Essarts de : Boulevard Pinel à : Rue des Sycamores	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	12m
40	Montée des Charmilles de : Chemin des Balmes à : Parc de Parilly	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	9m
41	Route de Genas de : Au droit de la parcelle A 133 à : _	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	20m
46	Avenue du 8 Mai 1945 de : Autoroute A 43 de Chambéry à Lyon à : Avenue Général de Gaulle	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	20m
47	Avenue Camille Rousset de : Avenue Franklin Roosevelt à : Rue de la Pagère	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	de 16m à 21m
49	Voie Nouvelle-Bd de l'Europe de : Avenue Pierre Mendès France à : Limite communale de St Priest	Création de voie	COMMUNAUTE URBAINE	18m
50	Rue d'Alsace de : Dans sa partie sur limite communale à : _	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	14m
51	Rue du Vinatier de : Avenue Doyen Jean Lépine à : Route de Genas	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	20m
52	Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny de : Avenue François Mitterrand à : Avenue Franklin Roosevelt	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	21m
53	Voie Nouvelle de : Avenue Général de Gaulle à : Rue de Rebufer	Création de voie	COMMUNAUTE URBAINE	de 13m à 15m
54	Rue Jeanne Collay de : Au droit de la parcelle A 243 à : _	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	8m
57	Avenue Général de Gaulle de : Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny à : Voie Nouvelle 53 au sud-la zone verte du fort au nord	Elargissement de voie	COMMUNAUTE URBAINE	30m
58	Voie Nouvelle de : Rue Jean Jaurès à : Rue Paul Pic	Création de voie	COMMUNAUTE URBAINE	12m

***LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES AUX CHEMINEMENTS***

***PIETONS OU CYCLISTES (art.L.123-1-5 8°)***

***BRON***

<b>N°</b>	<b>Localisation</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Largeur approximative (m)</b>
1	Rue Claude Bador de : Rue Claude Bador à : Place du 11 Novembre 1918	COMMUNE	6m à 9m

***LISTE DES PERIMETRES D'ATTENTE DE PROJET (art. L123-2 a)***  
***BRON***

<b>N°</b>	<b>Localisation</b>	<b>Date de création</b>	<b>Règlement</b>
1	Entre la rue Salvador Allende et le chemin de Vie Guerse	Date d'approbation de la modification n°7 du PLU	Seules sont autorisées les constructions ou installations d'une surface inférieure ou égale à 50m <sup>2</sup> de SHOB, et l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension limitée des constructions existantes.

***LISTE DES RESERVATIONS POUR PROGRAMME DE LOGEMENTS***  
***(art.L. 123-2 b)***  
***BRON***

<b>Numéro</b>	<b>Localisation</b>	<b>Nature du programme</b>	<b>Bénéficiaire</b>
1	Avenue Pierre Brossolette	Programme avec 100% de logements aidés en PLUS et PLAI	Communauté urbaine

***LISTE DES E.B.C. PONCTUELS***  
***(ARBRES REMARQUABLES) (art.L.130-1)***  
***BRON***

<b>N°</b>	<b>Sujet</b>	<b>Localisation</b>	<b>Observations</b>
1	CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Avenue Franklin Roosevelt, Mairie de Bron.	Essence banale à Lyon mais position remarquable devant l'Hôtel de Ville. Point de repère. Bon état.
2	CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Angle avenue Franklin Roosevelt, avenue du 8 mai 1945.	Très en vue à l'angle de deux voies. Excellent état sanitaire.
3	CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Avenue Camille Rousset, angle rue de Verdun.	Position remarquable en saillie près de la place de la Liberté, lieu central de la commune. Bon état. Témoignage des anciennes propriétés bourgeoises de la commune.
4	CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	9 rue des Essarts.	Individu remarquable par sa position devant l'hôtel.